

Luxembourg, le 4 mars 2021

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable :

« Comme les nuisances sonores causées par le trafic routier, parmi d'autres, ont un impact important sur la santé et le bien-être des personnes qui y sont exposées sur la durée, le gouvernement établit et met à jour régulièrement des plans d'action contre le bruit contenant une cartographie du bruit et des mesures ciblées pour réduire l'exposition des citoyens au bruit environnemental.

Ainsi le projet de plan d'action contre le bruit des grands axes routiers de septembre 2020 définit des zones prioritaires et énumère les actions visées pour les cinq prochaines années. Force est de constater que ces mesures seront réalisées en grande partie en conjonction avec des nouveaux travaux d'infrastructure, tels que la mise à trois voies de l'A3 ou le contournement de Bascharage.

Or, il me revient que de nombreux habitants vivant en proximité d'une autoroute, se plaignent de leur exposition au bruit routier, notamment en ce qui concerne l'A1.

Dans ce contexte j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable :

- Lors de la consultation publique pour l'élaboration du projet de plan d'action, quels ont été les échos recensés par Madame la Ministre de citoyens habitant près d'une autoroute ?

- Madame la Ministre estime-t-elle qu'il serait opportun de mettre en œuvre de manière systématique des mesures anti-



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

*bruit le long des tronçons d'autoroute en proximité
d'habitations ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très
haute considération.

Carole HARTMANN
Députée